Document generated on 04/24/2024 10:22 a.m.

Québec français

Un didacticiel de français écrit au collégial

Monique Lebrun

Number 63, October 1986

URI: https://id.erudit.org/iderudit/45572ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)
1923-5119 (digital)

Explore this journal

Cite this document

Lebrun, M. (1986). Un didacticiel de français écrit au collégial. *Québec français*, (63), 74–75.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 1986

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

UN DIDACTICIEL DE FRANÇAIS ÉCRIT

au collégial

Interview de Jacques Leclerc, professeur de Français écrit (Français III) au Collège Bois-de-Boulogne, sur la méthode EGAPO.

Q.F. : Comment vous est venue l'idée d'utiliser l'ordinateur dans un cours de français écrit ?

J.L. : La décision relève des professeurs du département de français. En raison des coûts élevés qu'entraîne cette méthode (appareils, logiciels), il a également fallu obtenir l'autorisation de l'administration du collège. Nous voulions un moyen agréable et rentable de faire de la grammaire. En effet, 90% de nos étudiants qui ont suivi un cours de français écrit donné de façon traditionnelle en ont fait une évaluation négative.

Q.F. : Quel est le profil habituel de l'étudiant inscrit à un cours de français écrit chez vous ?

J.L. : Il s'agit d'un étudiant de collège 1 qui a passé, lors de son admission, le test TEFEC (test de classement en français du MEQ comportant des questions sur l'orthographe, le lexique, la phrase et le verbe) et qui l'a échoué avec une moyenne de 42% ou moins. La moyenne générale de réussite de ce test en collège 1 chez nous est de 57%. Nous nous retrouvons avec des étudiants de toutes les concentrations, bien que certaines d'entre elles (ainsi, les techniques administratives infirmières ; informatiques et de secrétariat) comptent un plus grand pourcentage de faibles. En général, il y a corrélation entre les résultats au TEFEC et les résultats scolaires.

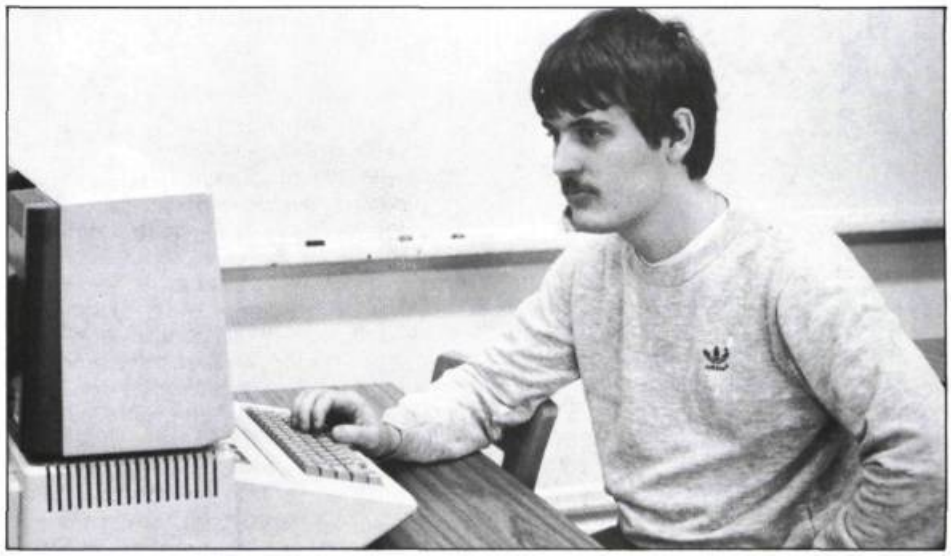

Q.F. : Quel didacticiel utilisez-vous ?

J.L. : Nous expérimentons les didacticiels élaborés au Collège Algonquin d'Ottawa par les professeurs Robert Villeneuve et Christine Killen. Il s'agit d'un programme du nom d'EGAPO (expérimentation et évaluation d'un cours de grammaire assisté par ordinateur). Les premières expériences à Algonquin datent de 1976. Le Cégep de Trois-Rivières a expérimenté EGAPO en 1983. Quant à nous, notre utilisation de ce programme a commencé à l'hiver 1985.

Q.F. : Pourriez-vous nous donner plus de précisions sur le contenu du programme egapo ?

J.L. : Il comporte actuellement quatre didacticiels : la grammaire fondamentale (8 unités), la conjugaison des verbes des premier et deuxième groupes (9 unités), la conjugaison des verbes du troisième groupe, celle des formes passive et pronominale (25 unités), l'accord du participe passé (3 unités).

Q.F. : Quel type d'appareil utilisez-vous ?

J.L. : Nous avons choisi des IBM-PC qui fonctionnent en réseau : ils ne sont qu'un terminal relié à un IBM-AT. L'utilisation en est simple. L'étudiant reçoit un mot de passe et un numéro de code. Il lui faut une minute ou moins pour avoir accès à EGAPO.

Q.F. : Comment se déroule la relation étudiant-didacticiel ?

J.L. : Sous forme de dialogue. L'étudiant est appelé par son prénom et tutoyé. L'ordinateur lui présente une matière assez dense en la décomposant en tranches sous forme de questions. Pour progresser dans son apprentissage, l'étudiant doit y répondre. Si sa réponse est mauvaise, l'ordinateur lui fournit des réponses supplémentaires ; si elle est bonne, il le félicite et l'encourage à poursuivre. Avant l'étude de chaque unité, il y a un pré-test. Les résultats au pré-test déterminent le cheminement de l'étudiant. Ensuite commence la leçon proprement dite, avec la possibilité de révision des exercices. Vient enfin le test sur le contenu de l'unité. Chaque unité comporte une banque de questions, ainsi, pour une même leçon, les questions peuvent varier d'un étudiant à un autre. Lorsque l'étudiant a terminé un certain nombre d'unités, il subit des post-tests simulés puis, après révision de la matière, le post-test véritable.

Q.F. : Combien d'heures l'étudiant doit-il passer devant l'ordinateur, avec cette méthode ?

J.L. : Les chiffres varient de 30 à 60 heures selon l'étudiant pour la session. Pour consulter EGAPO, les étudiants doivent se rendre au Centre des ressources didactiques du collège selon un horaire prédéterminé ; ils y trouveront toujours un professeur de français, car nous y assurons une permanence.

Q.F. : Le cours de Français III (Français écrit) ne comporte-t-il que des séances devant l'ordinateur ?

J.L. : Non, ce cours offre une méthode intégrée d'apprentissage du français écrit répartie sur 45 heures. Au début de la session, l'étudiant doit suivre quelques heures de cours en classe sur la syntaxe, la ponctuation, le paragraphe... Quant à ce qui regarde son utilisation du micro-ordinateur, il doit rencontrer individuellement un professeur de français, au moins à tous les quinze jours, pour faire le point. À toutes les trois semaines, la classe se réunit et évalue sa démarche ; c'est également le moment des tests et des dictées. À toutes les deux semaines, l'étudiant doit écrire un texte de 250 mots sur un sujet spécifique : le professeur le corrige en tenant compte d'une grille simplifiée qui comporte 28 éléments. L'étudiant doit ensuite s'autocorriger, en tenant compte de la grille. On vise à l'amener à faire moins de quinze fautes en deux pages.

Q.F. : Avez-vous établi des corrélations entre les connaissances et les habiletés acquises grâce à EGAPO et celles provenant de la pratique de textes écrits autocorrigés ?

J.L. : Non, car cela exigerait une étude scientifique à long terme avec groupe témoin. Cependant, grâce au cours, il y a amélioration à la fois dans les exercices EGAPO (pré-test de 45,3% de moyenne générale et test final de 76,1% de moyenne générale) et dans les textes écrits (test diagnostique de 34,5 fautes de moyenne générale en deux pages et test final de 18,3 fautes de moyenne générale en deux pages). Je peux ajouter que les deux méthodes permettent à l'étudiant de développer son autonomie, ce qui constitue un des buts de l'enseignement collégial.

Q.F. : Quelle perception ont les usagers d'EGAPO ?

J.L. : Pour les étudiants, l'ordinateur confère un caractère agréable et stimulant au cours. Il permet de travailler à son rythme, sans nécessairement recourir au professeur, de voir ses erreurs et de les corriger instantanément. Plus de 90% de nos usagers affirment avoir amélioré leur français suite à l'utilisation de ce programme. Pour la majorité, les exercices sont de difficulté moyenne, ni trop difficiles, ni trop faciles. Selon tous ou presque, il faut utiliser l'ordinateur lorsqu'on veut améliorer la qualité du français écrit, mais sans toutefois évacuer la présence du professeur.

Q.F. : Votre collège compte-t-il poursuivre son expérimentation d'EGAPO ?

J.L. : Oui, et nous désirons même créer des programmes nouveaux ou perfectionner ceux qui existent ; je pense ici à des exercices sur la phrase, la ponctuation, les homonymes. L'ordinateur nous semble un instrument privilégié pour valoriser le français écrit chez nos étudiants du collégial, il transforme complètement la motivation face à l'apprentissage de la langue :

Et, pour terminer, quelques témoignages d'étudiants...

(extrait de *Vers une politique de valorisation de la langue au Collège Bois-de-Boulogne*, 1985, p. 66)

— « Je travaille mieux tout seul. »
— « Ce sont les heures que j'ai choisies moi-même et je pouvais avancer à mon rythme sans me faire ridiculiser. »
— « Je me sentais bien, je n'étais pas stressé par le professeur... »
— « C'est venu compléter le cours et faire une révision plus approfondie. »
— « L'ordinateur ne se trompe pas. »
— « Il m'indiquait les erreurs et m'expliquait les règles. »
— « Très plaisant, car nous pouvons voir nos performances. »
— « Je trouve que c'est plus plaisant d'écrire sur un ordinateur que d'écrire à la main. »
— « L'ordinateur te conditionne à travailler, à être attentif. »
— « C'est la porte de l'avenir ! Je crois que cette expérience m'a enrichie. »

Monique LEBRUN